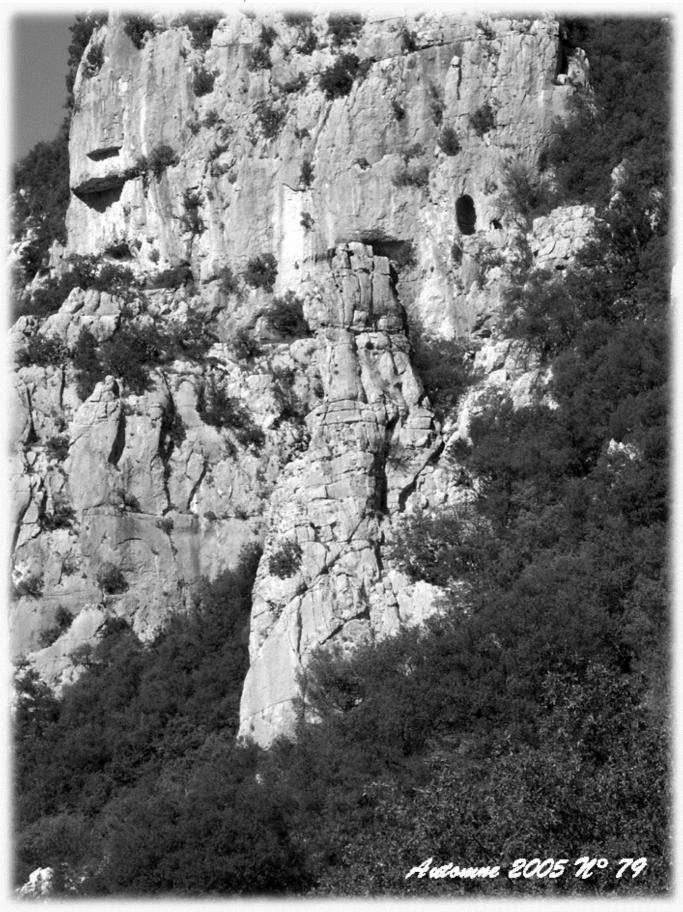
LO PUBLIAIRE



Editorial

Jacques DEFLEUR

Tsunami, marée de tempête, séisme, en ce qui concerne les catastrophes naturelles ; kamikaze, mouvement de panique, avions poubelles, en ce qui concerne celles provoquées par les êtres humains. Des mots qui représentent des scènes atroces, des pertes humaines effroyables. La modernisation, la technique, que les hommes ont portées au plus haut niveau, avec des projections sur l'avenir qui font rêver, sont inefficaces devant le déchaînement des éléments naturels, devant les conséquences des idées extrémistes qui dépassent l'entendement.

La sècheresse, l'augmentation du coût de la vie, le chômage, les dégradations observées dans notre village peuvent, il est vrai, assombrir le paysage qui nous entoure.

Faut-il pour cela ignorer les médias ? Il est certain que nous ne pouvons rester indifférents.

Tout cela devrait nous pousser à intervenir encore plus dans les décisions qui vont engager notre avenir. Les américains refusaient d'économiser l'énergie, refusaient de participer à la lutte contre la pollution, refusaient de limiter leur émission d'ozone. Peut-être que devant ces coups de semonce que leur envoie la nature, ils vont réfléchir et se plier aux demandes du reste du monde et de l'Europe en particulier.

A Saint-Bauzille, pas de pluie, mais souvent du vent qui pousse les feuilles sèches, des journées très chaudes, des nuits fraîches pour récupérer. Nous avons tendance peut-être à trop critiquer, trop de ceci, pas assez de cela ...

Saint-Bauzille reste fidèle à ses traditions, à juste raison. Les associations ont été récompensées par une large participation au-delà de toute espérance, pour le Comité des fêtes par exemple. L'Hérault est au plus bas, mais a attiré tout autant d'amateurs de canoë kayak, à croire qu'ils étaient montés sur roulettes.

C'est l'exemple qu'il faut prendre, il y a toujours un moyen de s'en sortir, seule la volonté y contribuera, et surtout l'idée de chercher le meilleur qui existe dans tout événement, pour trouver une solution, plutôt que se complaire à critiquer le mauvais qui reste.

Au Sommaire

Editorial	2
Nouvelle brèves	3
Jean François nous a quittés	4
Balades à vélo	4
Après l'exposition photo d'Agonès	5
OMSC	5
Repas de quartier du "Fond du village"	6
Mots croisés	7
Celui qui a deux raies	8
Souvenirs	g
Voir le bas d'en haut	10
Rencontre chez notre libraire	11
L'atelier philo	12
Poème : Petit instant	12
Liste des noms de rue	12
Coup de Gueule	13
L'homme sans passé	14
Les pièces en or du Bon Dieu	15
Rencontre avec un artiste	
Richard Bruère-Dawson	9
Cabaret équestre à Montoulieu	17
Les travaux des Conseils	18
Joyeuse Pétanque	22
Agenda - Etat civil	23
La Croix de St Bauzille de Putois	24
In Memoriam	24

Page de couverture « photo Thierry Célié »

"Dans les gorges de l'Hérault, L'aiguille"

Reproduction interdite de tout ou partie de texte, sans l'accord écrit de l'auteur, édité dans le journal

"Lo Publiaïre Sant Bauzelenc"

Lo Publiaïre

(Association loi de 1901) Rue de la Roubiade 34190 St BAUZILLE DE PUTOIS Journal d'information trimestriel : Agonés, Montoulieu, St Bauzille de Putois

- Président : Jacques DEFLEUR

- Composition : Thierry CELIE

- Rédac. : Signataires des articles

Prochaine parution N° 80 Janvier 2006

Impression : Arceaux 49, 1027 rue de la croix verte, Montpellier

Lo Publiaïre 2005

Nouvelles brèves

ANIMATIONS DE MONTOULIEU

Comme tous les ans, le comité des fêtes s'est occupé des deux rendez-vous qu'il propose à ses habitants, aux estivants et aux villages alentours : tout d'abord la St Jean, avec sa nuit qui donne un avant goût des plaisirs de l'été et la fête du village qui réunit chaque année un peu plus de monde sur la place .Ces deux manifestations se sont déroulées dans les meilleures conditions possibles, merci donc à tous les bénévoles qui permettent de maintenir ces traditions et merci à ceux qui leur font la joie d'y participer... Autre tradition, celle du stage de chant choral et du concert qui le clôture ; encore une belle soirée vécue dans le cœur de l'église de notre charmant

Anne-Marie Léonard - Brigitte Lebon

DEDE PIZZA: c'est ouvert!!!

village...

Vous pouvez y déguster : des salades, des grillades, des paninis et ... des pizzas. (IN)

Pâtissiers à Saint-Bauzille depuis

27 ans, Maurice et Lydie se retirent avec un peu de nostalgie pour laisser la direction de la maison à un jeune couple très sympathique qui, comme nous l'espérons, vont satisfaire les Saint-Bauzillois(es). À cette occasion, nous remercions notre aimable clientèle pour sa fidélité depuis tant d'années, ainsi que les clients saisonniers ou occasionnels.

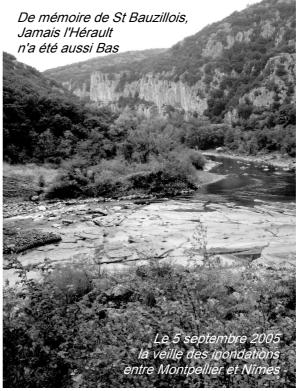
Nous souhaitons « Bonne chance » à nos successeurs, encore merci à tous. Maurice et Lydie

M. et Mme. Guide cèderont leur place à Jean-Pierre Lopez et son épouse début décembre.

Pétanque : dernière minute

Notre champion local Gilbert ISSERT a clôturé sa saison de rêve par le titre de champion de France vétérans. Le titre suprême deux années de suite : c'est un évènement unique. Applaudissons et félicitons ce champion hors norme de 60 ans qui a tout l'avenir devant lui après un palmarès étalé sur cinquante ans de pétanque. (JD)







Jean-François nous a quittés

Jean-François Issert nous a quittés le mardi 27 septembre à la clinique Saint-Iouis de Ganges et son fils a pu l'assister jusqu'à son dernier instant de vie.

Jean-François est un Saint-Bauzillois « de souche ». Il est né et a grandi ici. Puis, il a fait carrière dans le journalisme dans la région parisienne. A la retraite, il est revenu, avec son épouse Yvette, dans son lieu d'origine où il a retrouvé l'environnement et les relations personnelles de son enfance.

En 1983, il est élu maire de Saint-Bauzille et il a rempli son rôle avec rigueur et efficacité. C'est dès le début de son mandat, en 1984, qu'il a sollicité l'auteur de ces lignes pour lancer un petit journal local qu'il a choisi d'appeler « Lo Publiaïre San

Bauzelenc » en lui enjoignant une douzaine personnalités locales que j'aurais eu du mal rassembler n'étant établi à Saint-Bauzille que depuis 1983. Et « Lo Publiaïre » a démarré. Jean-Francois en a écrit le premier article : « 50 ans de tourisme à Saint-Bauzille » et bien d'autres par la suite.

Il nous a fait profiter de l'expérience de sa profession pour nous apprendre à nous exprimer, à nous organiser. Il a mis à notre disposition une photocopieuse (car tout se faisait à la main) et a composé toute l'équipe, de la bénévole dactylo aux membres d'association. spécialistes de l'éducation, de la santé, du sport, de la culture, etc. qui ont donné vie (et pour longtemps) à ce feuillet trimestriel apprécié de tous.

Le temps a passé, la maladie a réduit ses capacités d'action. Et le pire a été la perte de sa chère épouse Yvette. Depuis, Jean-François a mené une vie plus effacée, un peu retirée, jusqu'au jour où il a fallu l'hospitaliser et là, tout a été assez rapide.

Jean-François a joué un rôle important à Saint-Bauzille-de-Putois. Ses habitants ne l'oublieront pas. Et c'est avec beaucoup de compassion, de respect et, pour beaucoup, d'affection, que le Publiaïre présente à sa famille et à ses proches l'assurance de ses condoléances les plus sincères.

Jean Suzanne

Balades à vélo

Se balader les matins d'été ou les après-midi d'hiver autour de Saint-Bauzille. découvrir c'est notre campagne qui change de couleur avec les saisons et nous dire que chez nous, il y a de belles choses. Vous pouvez choisir plusieurs itinéraires ! D'abord il y a « le petit tour » : Agonès - Les Caizergues - Brissac. Il faut faire une petite pause au Plan Neuf pour admirer la vue magnifique sur Saint-Bauzille : le village en bas, la Grotte, le Thaurac plus loin. On voit même les collines avant Saint-Hippolyte. En tournant le regard vers la gauche, on peut admirer le château de Brissac. basilique et Notre Dame du Suc ainsi que la Séranne

vers la vallée de la Buèges. Maintenant, « en selle », retour sur Saint-Bauzille par notre beau Pont Suspendu tout neuf.

Si vous avez un peu plus de courage, « le grand tour » : Anglas – Brissac – La Cire – à Cazilhac, le chemin des meuses – Ganges – La Combe. En vélo, on peut profiter sans se lasser du paysage des Gorges de l'Hérault : les falaises, la Mitre de l'Evêque, l'Aiguille. « Dommage, la circulation intense ».

Une chanson de mon enfance, apprise à l'école, me revient : « ouvrons bien les yeux, la nature est si belle, si belle est la fleur, si limpide le ruisseau, que le monde est beau ». Mais en

ouvrant les yeux à vélo, on voit aussi tous ces déchets laissés au bord de la route ou jetés des voitures par des inconscients poubelles. bouteilles plastique, débris de voiture dans les fossés. Cet été dans la Combe, chaque petit coin était un dépôt d'ordures. Jusqu'au panneau d'entrée de notre village qui avait reçu - en cadeau de départ peutêtre ? à ses pieds quelques sacs poubelles. Soyons optimistes espérons que comportements changeront dans les années à venir.

Marie-Claude AGRANIER-COMBET

Après l'exposition photo d'Agonès.

Au début de l'année, nous avons contacté les habitants d'Agonès, pour réaliser, à partir de leurs photos de famille, une exposition sur la vie du village au fil du temps. Nous avons aussi sollicité les anciens habitants et ceux qui ont un lien, matériel ou affectif, avec Agonès.

Et les documents sont arrivés, souvent émouvants, parfois surprenants : une très belle photo de la moisson sur l'aire d'Olivet en 1948, un attelage de bœufs, l'école et ses élèves pendant les années de guerre et les nombreuses cartes postales — souvenirs du congrès eucharistique de 1939, conservées dans toutes les familles.

De cette abondante documentation, nous avons dégagé plusieurs thèmes : le village, les habitants, les activités agricoles, les loisirs, l'église, l'école et le pont suspendu.

Le 25 juin, l'exposition, installée dans la salle de la mairie aimablement mise à notre disposition par M. le maire et son conseil, attendait les visiteurs.

Nous avons accueilli Mme Rodier de Brissac, institutrice à Agonès de 1935 à 1952 ; par ses anecdotes, elle a fait revivre la salle de classe, la cour, l'appartement de fonction pour notre plus grand plaisir.

Les anciens élèves des mas des Caizergues et de la Rouvière nous ont rappelé qu'ils venaient à l'école à pied et par tous les temps.

Dominique, la fille de M. Pibarot, a été très émue devant les photos de son père, le dernier berger du village, qui montrait beaucoup de patience envers les enfants qui suivaient le troupeau.

En tout, ce sont plus de deux cents personnes qui nous ont rendu visite les 25/26 juin et 2/3 juillet.

Fortes de vos encouragements, nous lançons un appel aux lecteurs du Publiaïre qui auraient en leur possession des photos pouvant enrichir l'exposition. En plus des thèmes déjà évoqués, nous recherchons des photos sur la messe d'action de grâce des communiants à Agonès, un mariage dans la petite salle de la mairie et, si possible, sur l'élevage du ver à soie. Nous aimerions aussi réaliser un panneau sur la « toilette » (habits du « dimanche », de cérémonie) et sur les portraits de communiants. Les documents seront scannés et rendus à leurs

Les documents seront scannés et rendus à leurs propriétaires. (Contact 04 67 73 31 57)

Nous vous remercions de votre participation et vous donnons rendez-vous en 2006, à Saint-Bauzille cette fois, pour célébrer les 20 ans du Publiaïre qui contribue activement au maintien du patrimoine de nos villages.

Marie-Joëlle GOSSELIN, Marianick GAY

OMSC

Les 9^{èmes} Foulées du Thaurac

Les 9^{èmes} Foulées du Thaurac ont été un très grand succès : plus de 200 coureurs inscrits pour les 10 KM 200, environ 50 coureurs pour le 6 Km 500 et 80 enfants pour le 1 et 2 Km.

Soit 330 coureurs au total.

Le repas champêtre, magnifiquement organisé par Michou et la boucherie RICOME, a réuni de nombreux participants accueillis cette année dans la salle polyvalente.

Grâce à l'aide et au travail de tous, la course et l'organisation se sont déroulées dans les meilleures conditions possibles.

Les coureurs ont su apprécier le parcours, la signalisation, le ravitaillement et l'accueil.

Du côté sportif, sur le nouveau tracé des 10 Km 200, le record de 2002 détenu par un certain Amed El ASERY qui a bouclé le parcours en 33'12" a été pulvérisé par Abdel Hadi HABASSA en 32'29".



La fête du sport en famille La fête des associations

Pour sa deuxième édition, l'Office inter Municipal Sport et Culture (OMSC) a organisé sur les Berges de l'Hérault, la grande fête du Sport en Famille ainsi que la fête des associations.

Plus d'une vingtaine d'activités sportives et culturelles ont été proposées aux enfants comme aux plus grands.

Si les enfants se sont "régalés" à descendre la fameuse tyrolienne ou encore à piloter des micros fusées, les moins jeunes se sont eux plus attardés sur le stand du tir à l'arc.

Toutes les St Bauzilloise et les St Bauzillois, on pu admirer en levant les yeux une belle démonstration de pilotage de cerfs-volants.

Ce lieu de fête, d'échanges et de convivialité a accueillis plus de 200 personnes, le dimanche 02 octobre.

Un grand merci à toutes les associations participantes.

Xavier FERREUX

Repas de quartier du "Fond du village"

Depuis quelques années l'idée germait dans la tête de quelques habitants du fond du village : faire un repas de quartier. Dans les années cinquante, soixante tout le monde se réunissait le soir, après le "souper", pour prendre le "frais" ou faire un tour "au pont". Au fond du village, le rassemblement

quartier, quartier que nous avons géographiquement délimité ainsi : du tournant la Grand-rue (anciennement épicerie Caizergues) jusqu'au fond du village. Il fallait bien délimiter le quartier. Cette délimitation n'a pas été arbitraire mais. à priori, logique. Le 1er Repas de



avait lieu devant la maison de la "cabrette" lieu, bien sûr, que tous les anciens reconnaîtront. Α époque on ne refaisait pas le monde mais Saint Bauzille..., on ne parlait pas d'altermondialisation ni du partage des richesses mais de la pluie et du beau temps, des vendanges qui approchaient et de beaucoup d'autres sujets qui, s'ils n'avaient pas une pensée hautement philosophique. néanmoins, ceux de la vie de tous les jours. Depuis, beaucoup d'eau est passée sous le pont suspendu... et tous nos "grands anciens" ont, hélas, disparu.

Vers la mi-août une prospection est lancée à tous les habitants du quartier Fond du Village, "Paella Maison", précédé d'un apéritif aura lieu le samedi 27 août à 18 h 30 dans la Grand-rue côté iardin anciennement "Cabrette", réponse à fournir pour le 21 au plus tard. Autorisation est demandée à Monsieur le Maire qui se propose de nous prêter tables et bancs. Merci Monsieur le Maire. Les réponses ne se font pas attendre, près de 40 avant la date, 58 après.

Réunion des éléments lanceurs du projet de repas, calcul des denrées, des divers ingrédients à acquérir, achat et stockage (les réfrigérateurs et congélateurs sont mobilisés) et vient le jour J. Hélas, dans

cette matinée du samedi 27. temps maussade, quelques gouttes de pluie vers les 11 heures... il faut donc réfléchir à un lieu de repli abrité... oui, mais où ? . La solidarité des habitants n'étant pas un vain mot, un garage, rue de Marat est proposé par la propriétaire. Visite du local et la décision est prise d'autant plus que la pluie augmente d'intensité dans le début de l'après-midi. Inutile de dire qu'entre-temps une grande partie des habitants venaient aux renseignements : est-ce que le repas aura lieu ?. Mais oui, d'autant plus que denrées certaines commençaient, déjà, à être préparées. L'information du changement de lieu est diffusée tous à participants soit par du porte -à-porte soit par le bouche à oreille. Les tables et bancs sont transférés et mis en place au garage qui, au préalable, avait été dépoussiéré par la propriétaire. 17 h 30, le temps se lève et le soleil avec, nouvelle décision le repas aura lieu à l'extérieur, devant le garage. Décision définitive. Tout se met en route, disposition des tables, de la table apéritif, de la table de cuisson, décoration, pose d'une banderole "1er Repas de Quartier Fond du Village".

18 30 les convives h arrivent, chacun se serre la main, se fait la bise et fait connaissance avec les nouveaux arrivants du quartier. L'apéritif est servi par du personnel habitué à ce genre de pratique et qui ne lésine pas sur les doses. Chacun est servi selon ses goûts. Des petits groupes se forment soit par affinités, soit

tranche d'âge. soit par nouveaux anciens. ça discute, ca tringue par-ci, par là et, comme souvent, on remet ça. Toujours avec modération. Arrivée du 1er adioint représentant le Bref discours de Maire. bienvenue effectué par un des initiateurs du repas suivi de quelques mots du 1er adjoint qui a pu se rendre compte que le fond du Village est grande une famille. Et pendant ce temps -là, la Paella, préparée de main de maître, mijote, tout doucement, dans sa poêle sous les regards ébahis et admiratifs de l'assemblée présente. Ca y est, le repas convives parti. les s'installent à table et, sans aucune concertation, chacun s'octroie une part de travail du service, les plats à salades circulent, les pichets de rouge et rosé aussi, les serviettes en papier... Tout le monde est bien installé?, il ne manque pas de place ?. Bon appétit. La Paella, elle, continue à mijoter, grosses crevettes, moules, pilons de poulet, porcs, seiches et bien entendu le riz. La maître queue "maison" ne manque pas d'aide. Entre deux bouchées les

conversations s'engagent, le temps reste au beau tout se déroule parfaitement. La Paella est prête à être servie, chacune, chacun se lève, prend son assiette et là. les petites mains s'affairent pour servir qui 3 moules, qui 2 crevettes, qui le riz... et retour à la table pour déguster délectation cet excellent plat. Seul le bruit des mandibules vient troubler le silence de la rue de Marat qui n'avait iamais connu une telle agitation. Deuxième service, "il ne faut rien laisser" est crié à la cantonade. Les verres se vident et se les remplissent, conversations continuent et vont bon train. Serait ce le fond du village d'autrefois ?. Puis vient le fromage, la glace, le café et le pousse... Tout le monde est heureux, personne ne pense à quitter cette ambiance que rien n'est venu troubler. Mais il commence à se faire tard. anciens plus commencent à se lever de table. remercient les initiateurs de ce repas, les plus jeunes, eux, continuent le "pousse" (ils reconnaîtront). Les tables et bancs sont repliés et stockés, tout est débarrassé, rangé, rien ne traîne. Quelle soirée et quel soupir pour certains.

Ce premier repas de quartier a enfin eu lieu, ce fût une totale réussite tant aussi bien sur l'organisation et préparation que sur son déroulement. Ce n'était peutêtre pas évident au départ, il était fin août, veille du Suc... l'année prochaine il faudra essayer de le faire la première semaine de juillet et sur un autre thème, bien sûr. Jamais nous n'aurions cru qu'autant de monde adhère à cette initiative, 68 personnes, de 4 à 91 ans pour la doyenne, mais seulement 5 de moins de 12 ans Sommes-nous quartier 3^{ème} âge ? n'empêche qu'il y fait bon vivre. l'ambiance chaleureuse, tout le monde se connaît et se côtoie et ces repas de quartier sont là pour que perdure cet esprit d'amitié et de fraternité.

Oswald Martial

Horizontal

- 1 : Il fait du porte à porte au mois d'août pour notre plus grand plaisir.
- 2 : On est ridicule quand on en est la victime en public Il y en avait une pour les enfants à la télé.
- 3 : Epouse d'Osiris et mère d'Horus Celui de Nantes est le plus connu.
- 4 : « Peau de chien » à la Bastille Distança.
- 5 : Il a été l'un des trois premiers hommes à poser le pied sur la Lune – Il relie aussi la capitale à Roissy.
- 6 : Symbole d'un métal Ne fit pas preuve d'élégance.
- 7 : Pour les gagnants Prénom à la Mosquée.
- 8 : Il en sort des « Tronches » Fera comme Zidane

MOTS CROISES

	A	В	С	D	E	F	G	Н	1
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8					·				·

Vertical

- A : Dans ce cas, le 1 horizontal tombe à pic.
- B : Il nous regardera bientôt de haut.
- C : On n'y reçoit pas des estivants N'est donc pas à Moi
- D : Organes de volailles.
- E : Voyelles de Ganges Théâtre jaune
- F: Précède le professeur Amoncellement
- G: Astrale.
- H: Pas tout neuf Infinitif
- I : Frétille dans son élément nourricier

(Solution page 22)

Par Christian LECAM

Il fait partie d'une espèce très répandue dans nos garrigues, souvent pourvu d'un tronc assez trapu garni de branches basses le faisant plutôt ressembler à un arbuste.

Son feuillage peut varier du vert au bleu suivant les saisons, il vit rarement isolé sur des terrains calcaires et même parfois argileux.

Autrefois, les bergers le coupaient, le faisaient chauffer sur un feu pour en extraire la précieuse sève recueillie afin de soigner les gales, teignes mais encore les fissures des sabots (piétin) des animaux de leurs troupeaux.

A cet instant, la plupart d'entre vous ont certainement pu identifier l'espèce en question. Il s'agit bien entendu du genévrier cade, variété incontournable de nos garrigues, certains diraient même « emblématique » (c'est à la mode).

Il existe deux autres variétés : le genévrier commun (juniperus communis) et le genévrier de Phénicie, beaucoup plus rare.

Pour distinguer le genévrier cade du genévrier commun, c'est très simple mais il faut regarder de près. Les aiguilles du cade (juniperus oxycédrus) ont deux raies blanches au dos alors que celles du genévrier commun n'en ont qu'une.

Le cade, c'est donc « celui qui a deux raies » et de surcroît ses baies sont plus grosses que celles de son cousin le genévrier commun!...

J'ose espérer ne pas avoir choqué les lecteurs du Publiaïre par la description de cet érotisme végétal mais la nature est ainsi faite !...

Les fruits virent du vert au rouge brique à maturité avant de devenir marron.

Le cade est riche d'une oléorésine à la couleur rouge - brune. Autrefois, il existait des fours à cade (constructions massives en pierres sèches) à l'intérieur desquels on enfournait de vieux cades appelés « cades gras » pour la qualité de leur huile qu'on recueillait dans une jarre. Cette huile était utilisée pour les maladies de la peau telles les psoriasis, eczémas. impétigos. kerastoses du cuir chevelu.

On ne peut évoquer l'huile de cade sans penser au fameux savon Cadum dont la réputation n'est plus à faire ...

Il existe encore une petite distillerie près de chez nous dans le charmant village de Claret. C'est là qu'Antonin BOISSIER a mis au point avec son voisin Gédéon LACAN en 1830 le premier four de distillation du cade. Son fils Raymond poursuivi cette activité. aujourd'hui c'est au tour de son petit-fils René fabriquer l'huile de cade.

Cet homme passionné essaie de résister au mieux à une concurrence impitoyable, il est vrai meilleur marché, mais de qualité inférieure.

Vers les années 1990, la fabrique s'est enrichie d'un alambic dans lequel, par distillation à la vapeur de copeaux de cade, on obtient de l'huile essentielle de cade. Le même procédé appliqué au thym, romarin, lavandin, permet d'obtenir

diverses huiles essentielles qui peuvent servir de parfum d'ambiance ou être utilisées dans l'élaboration de savons, shampoings, gels douche ...

L'huile se présente sous la forme d'un liquide épais de couleur sombre à reflets bruns rougeâtres, à l'odeur forte. Elle jouit depuis des siècles d'une excellente réputation.

Pline signale la fabrication du « cédria » en 1694 et la préconise pour des usages vétérinaires et Serre d'Alais en 1694 l'introduit dans la médecine humaine.

M. BOISSIER m'explique que le bois de cade est chauffé à l'abri de l'air (300 à 400°), il se décompose pour former du charbon de bois et des vapeurs pyroligneuses qui sont refroidies et condensées pour obtenir l'huile de cade. Il faut quand même 300 litres de gasoil pour brûler 1500 kg de cade à l'intérieur d'un four!...

M. René BOISSIER serait le seul en France à obtenir de l'huile de cade Sa distillation. production diminue : de 20 tonnes il v a quelques années, il passé à 12 tonnes actuellement. Il est associé avec les laboratoires SOLISEE de Saint Mathieu de Tréviers qui élaborent divers produits cosmétiques à partir de l'huile de cade. Les produits sont ensuite commercialisés différents magasins proposant des produits bio ou diététiques de Montpellier ou ses environs.

SouvenirsLouis Olivier

En 1922, avec l'arrivée de l'Abbé Georges Saulnier comme nouveau curé de la paroisse de Saint-Bauzille, fut fondé le Groupe Artistique Paroissial, leguel jouait ses pièces dans la dernière salle de classe de l'Ecole des Sœurs, rue du Croutou. Les spectateurs amenaient leurs chaises et s'installaient dans les autres salles de classe dont on enlevait panneaux mobiles. Ainsi, ils pouvaient suivre les évolutions des acteurs. Après la séance, il fallait replacer les panneaux et remettre en place les tables des élèves.

Grâce générosité à la financière et au dynamisme de l'Abbé Saulnier, une salle de spectacle fut construite en 1924. Ce fut la Salle paroissiale qui fut plus tard baptisée Salle Georges Saulnier. Elle contenait 250 à 300 places assises. Le Groupe Artistique fut plus à l'aise, avec une scène spacieuse et de beaux décors. Il y avait deux aroupes d'acteurs. ľun masculin, l'autre féminin. On ne pouvait pas jouer des pièces mixtes, le répertoire était distinct et bien étudié. Deux trois séances OU avaient lieu chaque année plus celle des élèves, à Noël. Le bénéfice de ces séances était versé au Comité des **Ecoles** Libres pour le paiement des maîtres maîtresses.

Sous l'impulsion de l'Abbé Saulnier, le cinéma muet fit son apparition dans la Salle Paroissiale. L'appareil de projection était installé sur la scène, derrière l'écran. Cela se modernisa très vite, grâce toujours à l'Abbé Saulnier, pionnier dans ce domaine à Saint-Bauzille. Une cabine

de projection fut aménagée au fond de la salle avec un nouvel appareil. Des films muets furent projetés avec les comiques de l'époque, Charlie Chaplin, Buster Keaton, Max Linder, Laurel et Hardy, etc. Il y a eu aussi des films à épisodes tels Maciste. les exploits d'Hélène et beaucoup d'autres. Les spectateurs étaient évidemment nombreux pour assister à ce nouveau spectacle cinématographique.

Au départ de l'Abbé Saulnier. en 1935. le cinéma fit relâche. Il y eu ensuite les hostilité de 1939 à 1945. Après la guerre, le Groupe Artistique repris ses activités sous la direction de Jean-Marie Pellecuer, prenant le nom de Groupe Artistique Fover de l'Enfance Saint Bauzilloise. Pendant près de trente ans, avec nouveaux acteurs et actrices s'associant aux quelques anciens, les représentations théâtrales furent nombreuses et appréciées par un large public, dans la Salle Saulnier ou dans le parc du château. Ce serait un devoir de se souvenir de tous ceux et celles qui, bénévolement, ont su donner de leur temps et payer de leur personne pour procurer des moments de plaisir et de joie à leurs semblables venus les applaudir.

Deux anecdotes d'autres. Dans une Pastorale de Noël, lors d'une scène, le personnage Pistachié devait être sorti d'un puits installé au-dessus d'une trappe sur le plateau scénique, cela au moven d'une corde coulissant dans une poulie placée sur la margelle. Trois acteurs tiraient la corde, Pistachié était presque dehors, le plus âgé des acteurs dit aux autres : « En crachant dans les mains, on a davantage de force ». Ils crachèrent en même temps dans leurs mains, lâchant la corde, et le pauvre Pistachié retomba au fond du puits. Dans une autre scène, Pistachié avait été avalé, enfermé dans un très gros poisson. On n'arrivait plus à le sortir. Ce fut cocasse. Dans le théâtre, il y a toujours des imprévus.

toujours des imprévus. Quelques précisions sur le Fover de l'Enfance Saint Bauzilloise. C'est une association crée en 1953. sous la loi de 1901. Elle gère les bâtiments la concernant. en collaboration avec l'Ogec, gérant l'Ecole Saint Baudile. Le Foyer de l'Enfance a organisé, un certain temps, de grandes manifestations festives. La venue Jacques Brel, la troupe El Gallo et courses de vachettes. les orchestres Edouard Duleu. Paul Malburet et des chanteurs réputés, lors des kermesses. En 1953, le cinéma rouvrit ses portes dans la Salle Saulnier. Cinéma parlant, bien sûr, avec un appareil de projection performant, écran panoramique, insonorisation de la salle. Le cinéma pendant vingt fonctionna ans, projetant des grands films de l'époque, avec un public assidu. Il ferma en 1973, victime de la télévision et le Foyer de l'Enfance, de plus, ne pouvant faire face à des normes de sécurité trop onéreuses. Le Groupe Artistique également dut cesser ses activités théâtrales et ce fut dommage pour notre village.

Voir le bas d'en haut!

Jacques Dutronc chantait, il y a déjà quelques années, « toute ma vie j'ai rêvé d'être une hôtesse de l'air, tout ma vie j'ai rêvé de voir le bas d'en haut... », eh bien sachez que si pour la première option et malgré les progrès de la médecine, cela reste très confidentiel et réservé à une clientèle très spécifique dont pour l'heure je n'envisage d'appartenir, point deuxième éventualité elle, est plus abordable si l'on fait preuve d'une certaine volonté et d'un désir encore inassouvi de sensations fortes.

Plus aisé que de concevoir son propre « Blériot » avec une hélice en bois et des ailes en toile de jute, beaucoup plus enivrant que le confort douillet d'un avion de ligne moderne, dans lequel désormais, la seule et unique émotion reste le moment tant attendu où l'hôtesse penche se langoureusement sur vous pour vérifier la fixation de votre ceinture de sécurité lors décollage, du « Parapente » n'est plus une activité réservée à quelques brûlées avides de têtes sports extrêmes, mais un loisir en pleine expansion notamment sur le majestueux site de La Séranne.

Bien sûr, loin de moi l'idée de vous convertir à ce loisir qui doit être pratiqué par des personnes formées, habilitées et diplômées, car il n'en subsiste pas moins un sport à risques. Des connaissances aérologiques sont indispensables, ainsi qu'un équipement adapté et tout de même assez coûteux (environ 1000 euros).

Mais pour 80 euros, grâce à la société « l'Envol » basée à Montoulieu, vous pouvez vous offrir ou offrir un vol initiatique biplace qui, si les

conditions météorologiques le permettent, vous fera pénétrer dans un autre univers, celui habituellement réservé aux oiseaux et dans lequel l'homme paraît trop souvent emprunté, bruyant et pollueur.

Si l'ascension de la Séranne par Cazilhac est aujourd'hui une partie de plaisir compte tenu de l'état impeccable de la piste qui dessert les antennes de téléphonie et le poste de surveillance des incendies, l'arrivée sur le site d'envol coupe littéralement le souffle par la beauté du paysage qui s'offre à vous à perte de vue et ce sur 360°.

A près de 900 mètres d'altitude, tout paraît paisible, magnifiquement dessiné et merveilleusement décoré, même si parfois l'œil est accroché par une verrue géographique artificielle comme une carrière ou un ruban d'asphalte déchirant les collines.

Après avoir été casqué et harnaché tel un rôti partant au four, le pilote vous attache à lui afin l'espère-t-il, de ne point vous semer quelques centaines de mètres plus Puis. Iorsaue manches à air s'agitent dans la bonne direction, c'est la course dans la pente, la toile synthétique d'une dizaine de mètres carrés s'élève audessus des têtes et petit à petit, les pieds s'éloignent du Les effets de pesanteur semblent alors se dissiper puis disparaître et tel votre rêve devient réalité. Vous volez, ou plutôt planez grâce vous aux courants d'air chauds qui se forment ici ou là en fonction relief. Les plus chevronnés de ces pilotes, comme le célèbre Raoul. retrouvent assez aisément ces mouvements de

convection propices l'élévation. car ils se produisent souvent dans les mêmes secteurs topographiques. C'est cela qui fera la différence entre un vol de quelques minutes et atterrissage au bonheur la chance, dans un champ ou une vigne, sur la fourche d'un paysan mécontent, ou sur le site des Prats, et un retour sur le plancher des vaches ou plus exactement des chenilles, en douceur sur le site de Coupiac après un voyage de plus d'une heure.

On ne peut bouder alors ce plaisir d'avoir pu observer de si haut tous ces paysages qui habituellement nous dominent, en longeant les falaises abruptes de La Séranne, dessinant une large courbe au-dessus du Tras Castel de St Jean de Buèges. pour voir ensuite disparaître mystérieusement sous les pieds la quasi totalité du relief, comme si la région devenait un immense plateau où alternent les taches grisbleuté du calcaire et les amas vert-foncé des forêts de chênes. Il faut alors élever son regard au sud vers l'horizon embrumé de la Méditerranée et au nord vers les contreforts cévenols pour retrouver un relief plus conforme. A l'ouest, le Pic d'Anjeau et le Cirque de Navacelles apparaissent comme de remarquables sculptures ciselées par des géants inspirés. A l'est, les gorges de L'Hérault mettent en valeur l'immense plateau de Thaurac et la plaine alluviale qui s'étend de Brissac à Montoulieu en passant par Agones et St Bauzille.

Peu de détails échappent à cette vue si dominante, de nombreuses taches bleues

parsèment l'ensemble des communes et des mas ainsi survolés, l'essor des piscines s'affirme alors comme une réalité, mais je vous rassure, ils se dit dans « le milieu des parapentistes », que les inspecteurs des impôts ont tous le vertige.

Malheureusement il faut regagner le sol tout en tourbillonnant comme le fait une feuille tombant de l'arbre à l'automne. L'étrange

équipage s'approche inexorablement de la surface, toutefois il faut prendre garde au ventre barbouillé qui pourrait produire chez le novice un mal de mer certes éloigné du pont d'un navire mais bien réel.

Enfin, l'atterrissage debout survient en douceur, la voile se couche à son tour, le rêve prend fin.

Raoul le pilote, affirme que cette balade aérienne est une

véritable cure de bonheur et d'amour qui réconforte l'homme avec la nature, créant l'espace d'une journée une harmonie, une symbiose entre le ciel et l'intrus que nous sommes si souvent dans cette région si belle vue du ciel.

VIDAL Christophe.

Rencontre chez notre libraire



C'est en allant équiper ma progéniture en fournitures scolaires chez notre libraire saint bauzilloise, que j'ai été amené par cette dernière, à faire une délicieuse rencontre littéraire et naturaliste à la fois.

En effet, Danielle parvint sans trop de difficulté à me convaincre de parcourir l'ouvrage d'un néo-saint bauzillois, pour lequel elle ne tarissait point d'éloges.

Jean-Yves GUILLOSSON, ornithologue, a publié en 2003 aux éditions FLORILEGES, un magnifique recueil d'histoires vivantes et drôles. émouvantes piquantes. dévoilant la rencontre avec les oiseaux et montagne. lors de l'installation de sa famille en

1971 dans le Cévennes profondes. Accompagné de dessins et d'aquarelles, ce carnet de route retraçant un périple d'une vingtaine d'années qui s'intitule Morceaux choisis d'un ornitho-sédentaire captivera les amoureux de la nature. qu'ils soient spécialistes des oiseaux ou charmera non et les amateurs de lecture, vous laissant pour preuve cet extrait savoureux de vie sauvage en Cévennes : « Pourquoi le pygargue se retenait-il de pousser à fond ses attaques ? et qui convoitait-il

avec autant d'insistance ? C'est peu après le Saut du Loup que nous connaîtrons le fin mot de l'histoire. Une femelle expulsée de l'enclos allaite ses marcassins vautrée sur un matelas d'aiquilles sèches au bord de la piste. Le scénario devient alors facile à reconstituer. Sans se soucier de savoir si le pygargue était russe ou norvégien, la cochonglière hérissait sa crinière, montrait grognait crocs. Approche si tu l'oses... »

VIDAL Christophe.



L'atelier philo veut vivre !!!

L'atelier philo a eu la chance, pendant deux ans, d'être animés par Monique et Maurice Demart. Nos animateurs vedettes étant dans l'impossibilité de continuer, l'atelier philo envisage de poursuivre sa route, peut -être sous le nom d'« Atelier des Pourparlers ». Même s'il devient plus un groupe de discussion, nous aimerions qu'il soit animé par une personne susceptible de « diriger » les débats... Avis à la population !!! Contact : Isabelle Nouvelon au 04.67.73.15.42 ou Danièle Boutier-Girard à la librairie Carmenta.

Nous nous réunirons à la salle des associations le vendredi 28 octobre à 19 heures autour du thème suivant : « Les discussions sont-elles utiles ? » !!!

Isabelle Nouvelon

POEME:

Petit instant

Petit instant fragile
Plus frêle qu'un espoir
Dans un monde trop noir
D'une façon subtile
Tu laisses deviner
Quand l'ombre nous recouvre
Prête à nous étouffer
Un ciel qui se découvre

Petit instant si court
Qu'il faut savoir saisir
Pour croire au retour
Des rêves et des désirs
Lors de ton bref passage
Tu arrêtes le temps
Et chasses les nuages
Un tout petit instant

Anne-Marie Léonard

Ancien chemin de St Bauzille à Montoulieu Chemin de Frigoulet Chemin de la coste Chemin de la Plantade Chemin d'Emma Chemin des Ballats Chemin des Baoutes Chemin des bassins Chemin des Cabalounas Chemin des Chasseurs Chemin des écoles Chemin des Grottes Chemin des lutins Chemin des oliviers Chemin des Sauzédes Chemin des tuileries Chemin du Campas Chemin du Franc Touillé Chemin du Mas de Banal Chemin du Rieutor Chemin neuf Chemin Vieux Chemin Vieux de Ganges Draille de la Croix Verte Grand'rue Impasse des casernes Lotissement Enjouillac Lotissement La Roubiade Lotissement le Rieutor Lotissement Les Elfes Place de l'église Place du Christ Place du pré Route de Brissac Route de la Grotte Route de Montoulieu Rue d'Albert Rue de la poste Rue de l'Agantic Rue de l'église Rue de Marat Rue de Pierrou Rue de Virac Rue du Cairat Rue du croutou Rue du four Rue du pin Rue du pont Rue du temple Rue maigre Rue Martial Rue neuve

Traverse de Mandrin

COUP DE GUEULE

Au plus je me ballade dans notre village de Saint-Bauzille, au plus je parle avec les saint-bauzillois, au plus j'ai l'impression que le nouveau système de numérotation des maisons fait l'unanimité ... contre lui !!!

Bien sûr, tout le monde reconnaît qu'il faut attribuer numéros aux habitations qui n'en avaient pas mais peu de personnes savent à quoi correspondent ces numéros qui comportent rapidement trois chiffres. C'est comme si notre village se retrouvait dans des habits trop grands pour lui. Avec ce qu'il faut malheureusement appeler l'ancien système, je savais qu'en habitant au numéro 9, il se trouvait quatre maisons avant la mienne du côté impair de la rue (sans compter les bis et les ter, d'accord) et cela avait une dimension humaine ľon que perd complètement avec le système métrique. Savoir que j'habite à 100 mètres du début de la rue ne me donne aucune information sur mes voisins.

Les conséquences de l'accroissement rapide du nombre de constructions neuves ont déjà été analysées avec brio par Jean Suzanne dans son article « Le bâti-boum a commencé », il me semble qu'on ajoute encore à la déshumanisation.

L'adresse de quelqu'un, c'est un peu de son identité par rapport aux autres : nom, prénom, adresse ... Alors changer d'autorité cette dernière peut être ressenti comme une agression personnelle par chaque habitant. Habitants qui auraient sans aucun doute aimé être consultés sur un sujet qui les touche d'aussi près ou tout au moins préalablement informés des causes de ce bouleversement. semblerait que La Poste ait simplement demandé que les domiciles sans numéros en soient dotés. Cela aurait été tellement mieux compris et plus simple. plus. pour les

personnes âgées, il va être

difficile de se mettre un nouveau numéro en tête. J'imagine mal ce qui va se passer si une telle personne donne son ancien numéro aux pompiers ou à un médecin appelés pour une urgence. Le côté inutile changement ajoute à la colère de bien des personnes, de même que son coût. Coût pour la municipalité... donc pour nos impôts et coût pour chaque habitant qui doit faire les changements d'adresse (alors qu'il n'a rien demandé)*. C'est vrai, en ce moment, chacun n'a dépense que cette assumer rentrée scolaire, prix de l'essence. impôts fonciers augmentation de la part de la région pour financer des mesures tout aussi utiles telles la publicité pour la « Septimanie » ou le changement de nom des lycées,...

L'un des aspects de ce changement qui me choque le plus, qui me

ferait même peur, c'est son côté autoritaire, inéluctable, fait accompli. « Quoi que vous en pensiez, c'est comme ça et ce n'est pas autrement ». voilà message que semblent nous adresser nos ... élus. Quant à l'opposition, quelle opposition? Où sont ceux qui ce présentaient sur l'autre liste ? Où sont ceux qui se présenteront aux prochaines élections Sans doute sont-ils en train de préparer un superbe programme ... bien loin des préoccupations actuelles des saint-bauzillois. Dommage.

*Si cela n'est pas trop tard pour vous, La Poste distribue gratuitement (!!!) des cartes de changement d'adresse, qui le sait ce 28 septembre ?

Isabelle Nouvelon

Puisqu'il faut faire tout le travail d'information à la place des responsables, voici la liste des principaux changements d'adresse que chacun doit effectuer :

SECURITE SOCIALE
ORGANISME DE RETRAITE
BANQUE OU CCP
ASSURANCES
MUTUELLE
IMPOTS
EDF
FRANCE TELECOM
ANPE
ASSEDIC
ABONNEMENTS DIVERS

Il était une fois... un hameau de quelques habitants répartis dans des vieilles maisons qui ne s'étaient pas encore effondrées sous le poids de l'âge et l'action des intempéries. Au-dessus, une falaise impressionnante le dominait en prélude de la Au-dessous. montagne. coulait un gros ruisseau qui pouvait se réduire à quelques filets d'eau, ou grossir sous forme d'un petit torrent suivant les fantaisies de la météo.

Vivaient là plusieurs bergers et leurs familles. Et aussi un solitaire, homme venu s'installer depuis trois ou quatre mois dans l'une des vieilles bicoques encore debout. Les bergers s'absentaient, à tour de rôle, pour s'occuper des troupeaux là-haut dans la montagne, ou en bas dans la vallée, suivant la saison. Restaient chez eux leurs épouses, leurs enfants et, ici ou là, quelques ouvriers agricoles, quand ils ne se louaient pas dans l'une ou l'autre ferme des environs.

L'homme solitaire. le « nouveau venu », lui, ne s'absentait que très rarement pour aller chercher quelques provisions en bas, au bourg, il ramenait quelques journaux. Parfois, il montait un peu plus haut sur la montagne et il passait des heures à scruter la route qui serpentait dans la vallée. Il sauf parlait peu. pour répondre par un discret salut aux « bonjour » que ne manquaient pas de adresser ceux qui croisaient son chemin. Car tous ses voisins étaient natifs d'ici et, tout en étant polis, restaient prudents avec ceux qui venaient d'ailleurs. Lui, entre ils l'appelaient eux.

« Robinson », suite à une histoire qu'on avait racontée à leurs enfants à l'école, et qui avait fait le tour de tous les foyers du coin.

Visiblement, il ne cherchait pas à avoir des rapports particuliers avec eux et gardait une réserve qui les intriguait parfois. Pourtant, lentement, cette réserve s'était un peu relâchée avec certains, en particulier les enfants. En effet, ceux-ci, moins précautionneux que leurs parents, ne se gênaient pas pour l'approcher et même quelquefois, lui poser auestions aue les adultes auraient trouvées indiscrètes.

Par exemple, Pierrot, un garçon « Tartignac » de sept ou huit ans lui avait demandé « Vous êtes tout seul ? Vous n'avez pas de femme et pas d'enfants ? ». L'autre avait souri puis répondu : « Devine! ». Denise, la petite des Rambois lui a dit :

- -Vous avez un métier ?
- Sans doute, et même plusieurs. Mais c'est fini.
- Alors comment vous faites pour avoir des sous pour acheter le pain, la viande... et tout et tout...?
- J'ai probablement fait des économies quand je travaillais. Et voilà.
- Tu étais où avant de venir ici ? Lui demande un autre, beaucoup plus jeune.
- Je ne sais plus. J'ai peutêtre fait beaucoup d'endroits. Mais, tu es bien curieux, lui dit Robinson en souriant et en lui pinçant amicalement la joue.

Et c'est comme ça qu'une sorte de complicité s'était créée entre lui et les enfants de ses voisins. Depuis, il ne se passait guère de semaine sans qu'il les rencontre, les uns ou les autres, dans une

des ruelles, sur la petite place, au détour d'un chemin ou au bord de l'un des jardins qui entourent les maisons. Et là, les enfants lui parlaient de leurs jeux, de ce qu'ils faisaient à l'école, de leur manière de voir les gens et les choses. Et lui, l'inconnu, il les écoutait sans les interrompre, les regardait attentivement et leur répondait de temps en temps, juste ce qu'il fallait avec les mots qu'il fallait. Alors ils se taisaient et attendaient de sa part une remarque un peu plus longue, un conseil, un avis. C'est ainsi que, peu à peu, il s'est mis à leur parler plus souvent, plus longuement et. un beau jour, il a commencé à leur raconter des histoires. Il y a eu l'histoire du chien qui bégavait, de l'âne qui aimait les chocolats, de la tortue qui rêvait d'être championne à la course, du chat qui s'était fait l'ami d'une souris, etc., etc. Il suffisait que l'un d'entre eux dise « Raconte nous une histoire de crapaud, lézard, ... ou d'un animal quelconque » pour que, tranguillement, dans grand silence des enfants qui l'entouraient, assis par terre, il démarre sur un conte improvisé, inattendu. captivant pour ces petits êtres qui ne connaissaient pas encore les « game boys ». Les parents s'étaient apercus de cette attirance de pour leurs enfants cet étranger. Au début, ils s'en sont méfiés. Ils demandaient aux petits de leur raconter rencontres. dans le détail. Mais leur méfiance s'est vite transformée en curiosité. Et il n'était pas rare de voir un adulte de passage s'arrêter pour écouter l'une de ces histoires qu'il n'avait

jamais entendue ailleurs, même quand il était lui-même un enfant.

C'est ainsi que, peu à peu, le village tout entier a adopté cet homme venu d'ailleurs dont personne ne connaissait rien de la vie passée. Un jour, un voisin lui apportait une salade de son jardin, un autre jour, c'est une grandmère qui lui offrait quelques œufs de son poulailler ou le berger du dessus qui venait lui faire goûter le fromage de ses chèvres. Et ainsi, il s'est presque fait des amis de tous l'entouraient, ceux qui auxquels il répondait avec une grande courtoisie sans pour autant révéler quoi que ce soit sur les motifs de son installation ici, sa vie et ses occupations d'avant, s'il avait une famille ou non. Mais cela

ne remettait en aucune façon en cause la confiance de ces gens dont il avait conquis l'amitié après celle de leurs propres enfants. Encore que cette confiance n'excluait pas certaines interrogations que plus perspicaces se faisaient à son sujet. Interrogations discrètes qui ne s'exprimaient qu'en privé mais qui ont conduit l'un d'eux à se renseigner sur le propriétaire actuel de la maison où s'était installé le nouveau venu. Il avait appris par le cadastre qu'elle avait appartenu à un fermier de la région décédé depuis dix ou quinze ans, que ses enfants l'avaient vendue à étranger au nom compliqué qui ne s'était jamais manifesté depuis. Ce Léon, qui avait obtenu ces

renseignements, n'en avait parlé à personne. Mais il voulait en avoir le cœur net et, un soir, il l'a invité à venir souper avec lui. L'autre, surpris, hésité а apparemment allait refuser. Mais Léon a fortement insisté. A tel point qu'un refus aurait été embarrassant pour l'un comme pour l'autre. Et c'est ainsi qu'ils se sont retrouvés au coin du feu, un soir de septembre. Et Léon a commencé à raconter sa vie. à lui, avec la ferme intention de ne pas en rester là. Ainsi allait-il essayer de soulever, peut-être, un coin du voile qui couvrait le secret de cet homme sans passé.

à suivre ...

Les pièces en or du Bon Dieu

par André Chalier

route départementale La 986b conduit à la Grotte des Demoiselles, elle serpente entre les vignes abandonnées et les terrains en jachère ; arrivés au grand tournant, iuste avant la propriété Arzalliès (ancien facteur), sur votre droite vous apercevez les murs en ruines d'une ancienne bâtisse (propriété de Gaston Rodier. mon oncle) sur un terrain en pente parsemé de quelques oliviers morts.

C'était la dernière demeure de celui qu'on avait appelé dans le village « le Bon Dieu » surnom, sobriquet occitan ; diou, dans chaque famille, il y en avait un. Il a dû vivre « à cheval » entre les deux siècles 19^{ième} et 20^{ième}. Je ne l'ai pas connu mais mon père m'en avait parlé, il avait une parenté du côté de ma mère (les Salençon) et mon père disait avoir mené le deuil à son enterrement en compagnie d'un autre cousin

(célèbre aussi) Arthur Bancilhon, mais là ne s'arrête pas l'histoire.

Comment se fait-il que dans la maison Chalier, 93 Grand Rue, ma mère, en nettoyant, trouve un iour (c'était pendant la dernière querre, sans doute au début des années quarante), dans un pantalon, trois pièces en or : 50, 20 et 10, Louis 18 ou Napoléon 3 ? Ce pantalon, disait-elle, avait appartenu au « Bon Dieu », comment avait -il pu échouer dans ce débarras (un dessous d'escalier, disait-on) ? Sans doute au cours d'un mini déménagement, après décès. le « Bon Dieu » devant être un peu marginal et sans héritier.

Ma mère aurait pu ne rien dire, mais elle ne put garder son secret : elle avait quatre sœurs et décida de leur en parler, étant l'aînée. Mais comment faire un partage ? Elle décida de les garder.

Elle était déjà malade, elle était pieuse et avait projeté un voyage à Lourdes ; elle pensa compenser en achetant dans cette ville des souvenirs pour les tombes les plus récentes de la famille, ce qu'elle fit.

Lorsqu'elle mourut, en 1943, mon père avait encore les trois pièces, qu'en fit-il?

Tout ce que je sais, c'est que lorsque je me mariais en 1950, il offrit la dernière à mon épouse.

Transcrit le 29 04 05

Voici l'histoire telle que mon père me l'a racontée. Si des Saint-Bauzillois de souche ont des précisions à apporter sur l'identité de ce « Bon Dieu », j'ignore son nom et prénom. son Je serais heureux de les entendre ou de les lire (s'ils n'habitent plus le village). Mon père est décédé en 1955. André Chalier

Richard Bruère-Dawson : musicien



Tout petit déjà ... hé oui, à six ans Richard Bruère-Dawson découvre le plaisir de jouer de la musique sur un petit orgue qu'on lui a offert. Il demande à prendre des cours de piano et c'est parti! Conservatoire privé, musique et même université de musicologie. De cette dernière. Richard Bruère-Dawson dit qu'on y apprend tout sur les détails de la vie privée des grands musiciens mais ... pas grand-chose sur la musique !!! A 22 ans, il arrête la musique classique et, comme le milieu très élitiste du jazz lui déplait, il entre dans le groupe pop Channel οù le jeu d'accompagnement ne le satisfait pas entièrement. des concerts enrichissants tel la première partie des Blues Brothers en 1990.

Alors il décide de se mettre à la guitare ... et pas qu'un peu : 70 heures par semaine dans une école spécialisée, pendant un an et demi !!!

Ensuite il se consacre aux enfants : Richard Bruère-Dawson suscite l'éveil musical des tout-petits dans une crèche franco-anglaise de Montpellier et une crèche de Grabels.

Parallèlement, il participe à une formation qui joue des standards français transformés en versions latinos.

Malgré la difficulté aue pour représente lui d'appartenir à deux univers différents : la composition d'une part et les reprises jouées dans les bals d'autre part, il poursuit sa carrière avec le groupe Savannah. Depuis quatre ans, appartient à cette équipe de quatre techniciens et huit musiciens qui joue dans les bals de Marseille à Perpignan avec comme territoires de prédilection le biterrois, la Lozère et l'Avevron.

Cependant, la concurrence devient de plus en plus rude et donc les prestations sont de plus en plus éloignées de son domicile alors que les indemnités n'ont pas bougées depuis les années 90. Cela donne fréquemment 18 heures de travail (déplacement et prestation) pour 120 euros et des difficultés à trouver assez de

bals pour remplir les conditions très contraignantes du statut des intermittents du spectacle.

Alors Richard Bruère-Dawson envisage de quitter le milieu des bals pour se consacrer à d'autres activités tout aussi musicales : le groupe de musique irlandaise Murphy (auquel appartient un autre Saint-Bauzillois célèbre Dominique Fittipaldi), l'adaptation musicale l'orchestration d'une pièce de théâtre pour la compagnie Exit qui se produira au théâtre d'O, à Montpellier, des cours de piano et de quitare, la création de sa propre boite de production pour se produire et produire entre autre Nika Leeflang (gagnante des Etoiles bleues de France 2004 Bleue Hérault) et la composition.

Oui, Richard Bruère-Dawson est aussi auteur - compositeur ! Ou plutôt, compositeur - auteur. En effet, il commence par la composition : une ligne de basse à partir des airs qui lui trottent (souvent) dans la tête puis la musique. C'est l'atmosphère qui se dégage de cette dernière qui lui inspirera les paroles de sa chanson.

Cette rencontre a eu lieu sur les berges de l'Hérault et non au domicile de l'artiste comme lors des rencontres précédentes. Pourtant nous sommes voisins et, grâce à Richard, la vie du quartier est plus riche. Riche de sa sensibilité particulière et des notes de musique qui s'échappent de chez lui.

Isabelle Nouvelon

Un cabaret équestre à Montoulieu

Montoulieu a eu le privilège d'accueillir dans son camping une compagnie de cirque pas tout à fait comme les autres : il s'agit de la formation « Ô cirque ».

C'est une compagnie de cirque née de la collaboration de Gilles Audéjean et Christophe Sigognault ; ils ont déjà signé à tous les deux quatre créations pour Ô cirque basées essentiellement sur la diffusion de spectacle équestre depuis 1997.

L'installation de ce cabaret équestre est un événement a lui tout seul. Il y a 2 semiremorque et l'installation des équipements, du chapiteau et de l'écurie pour les neuf chevaux nécessite deux jours de montage pour l'équipe d'une quinzaine de personnes (artistes et techniciens compris) qui compose Ô cirque. Nous avons pu ainsi avoir un aperçu du spectacle malgré cela. mais nous sorties sommes de la représentation éblouies enchantées! On ne peut savoir ce qu'est un cabaret équestre sans l'avoir vraiment vu, mais nous allons essayer de vous en expliquer la magie! Le chapiteau, à ciel ouvert, était installé sur le verdure théâtre de Montoulieu, surmonté par un trapèze qui nous mettait déjà en condition. Au-dessus de la piste, les spectateurs sont accueillis cordialement par un Mr Loyal et installés autour d'une table, entre amis ou en famille pour goûter au repas proposé par la compagnie, ou pour simplement boire un verre...

Un piano...quelques notes... et la soirée commence avec l'arrivée d'une chanteuse qui , pendant près d'une heure et demi, sans interruption, accompagnée d'un seul pianiste, a animé la soirée par de belles chansons avec un charme et un talent incontestables. Nous avons vu alors arriver sur la piste les premiers chevaux puissants percherons sur lesquels charmantes de écuvères fait on une démonstration de voltige de très haut niveau : ensuite. Gilles et ses six superbes chevaux, ont évolué dans un ballet féerique musical dévoilant tout le savoir-faire de ce dresseur. Bien sûr qui parle de cirque pense aux clowns! Nous n'avons pas été décus plan car sur ce Christophe, parfois accompagné de Gilles, a émaillé la soirée de plusieurs numéros comiques d'une grande originalité : le plus réussi étant celui qui mêlait l'art clownesque et l'acrobatie et où l'on a pu voir nos deux compères se faire servir un par une serveuse contorsionniste, juchée sur une table pour les servir avec... ses doigts de pieds! La chorégraphe, Hélène, a dansé plusieurs fois, seule ou avec les chevaux, mêlant subtilement puissance grâce. Et puis, dans le ciel étoilé de Montoulieu, nous avons évoluer VII dont les trapéziste sauts périlleux nous ont fait battre le

cœur et donné parfois le frisson...Mr Loyal est parti avec finalement la chanteuse dans une calèche tiré par un âne! Et lorsqu'il est revenu pour nous présenter tous les membres de la troupe, il nous restait encore assez de force dans nos mains(qui ont applaudi toute la soirée) pour une dernière ovation...Et après un dernier verre autour de la buvette, servies par de sympathiques jeunes hommes, nous avons échangées nos premières impressions, « à chaud », notre seul regret étant qu'il n'y ait pas eu plus de monde pour voir ce spectacle si attractif; mais cette année était une sorte de rodage, car c'est un concours de circonstance qui a fait que Ô cirque soit venu chez nous...Mais ils ont promis de revenir et nous prêts pour sommes accueillir l'an prochain et faire en sorte que tous les villages alentours le sachent : alors, si l'été prochain, vous voyez des affiches proposant de vous rendre au cabaret équestre, n'hésitez pas, vous sortirez, comme nous, sous le charme...

> Anne-Marie Léonard Brigitte Lebon



 $\begin{array}{l} \textbf{Pr\'esents} : \mathsf{Mmes} \ \mathsf{AFFRE} \ \mathsf{F} \ ; \ \mathsf{TONADRE} \ \mathsf{M} \ ; \mathsf{MARTIAL} \ \mathsf{V} \ ; \\ \mathsf{MM.} \ \mathsf{CARLUY} \ \mathsf{R} \ ; \mathsf{ALLE} \ \mathsf{O} \ ; \mathsf{BRESSON} \ \mathsf{J} \ ; \ \mathsf{CICUT} \ \mathsf{G} \ ; \mathsf{ISSERT} \\ \mathsf{M} \ ; \ \mathsf{MARIN} \ \mathsf{N} \ ; \mathsf{MISSONNIER} \ \mathsf{R} \ ; \mathsf{REBOUL} \ \mathsf{F} \ ; \ \mathsf{REY} \ \mathsf{B} \ ; \\ \mathsf{OLIVIER} \ \mathsf{D} \\ \end{array}$

I ACQUISITIONS

Monsieur le Maire fait part de l'intérêt pour la commune d'acquérir le chemin constitué par une partie de la parcelle cadastrée F 1603.

Ce chemin permettrait l'enfouissement des lignes électriques et des réseaux et permettrait de demander un alignement lors des constructions futures.

Le Conseil par treize voix pour et une abstention (Monsieur CICUT) autorise le maire à entrer en contact avec le vendeur pour une surface maximum de 90 m² et à négocier le prix

II ENTRETIEN DE L'ECLAIRAGE PUBLIC

La convention d'entretien de l'éclairage public signé avec la SLA étant arrivée à son terme, une consultation d'entreprise a été lancée afin de signer un nouveau contrat.

Trois entreprises ont été consultées :

- l'entreprise MCE de Saint Martin de Londres
- l'entreprise MARIN de Saint Gély du Fesc.
- L'entreprise SLA de Lodève.
- -- L'entreprise MCE de saint Martin de Londres n'a pas fait de proposition de contrat.
- -- L'entreprise MARIN a fait une offre de 30 € par point lumineux, mais n'a pas présenté de projet de contrat (on ignore donc les conditions d'exécution du marché.)
- -- L'entreprise SLA a fait une offre de 26.50 € par point lumineux et présente un projet de contrat qui fixe les conditions d'exécution du marché.

Le Conseil, à l'unanimité, accepte la proposition de la SLA et fixe au 1^{er} janvier 2006 la date d'effet du nouveau contrat.

III DECISION MODIFICATIVE ET VIREMENT DE CREDITS

1 Budget Commune

Compte tenu de la mise en conformité électrique de tous les bâtiments communaux et par conséquent des crédits nécessaires pour les réaliser Monsieur le Maire propose les opérations suivantes :

a) décision modificative

- Section de fonctionnement

Recettes c/ 7421 : Dotation de solidarité rurale

c/ 74127 : Fonds national de péréquation	+ 1653
c/ 7411 : dotation globale de fonctionnement	+ 2566
TOTAL:	+ 7614
Dépenses	
c/ 61522 : Entretien des bâtiments	+ 7614
TOTAL:	+ 7614

- Section d' Investissement

Dépenses

c/ 02188 : Acquisition de matériel - 12 000

Recettes
c/ 21 : virement de la section de fonctionnement - 12 000

b) Virement de crédits

section de fonctionnement :

c/023 : virement à la section de fonctionnement : - 12 000 c/61522 : entretien de bâtiment : + 12 000

Budget CCAS

Les crédits étant insuffisants sur certains articles, il convient de faire les virements suivants :

section de fonctionnement :

c/62878 : participation à Présence Verte - 800 c/ 6562 : aides + 800

Le conseil, accepte, à l'unanimité, ces opérations.

IV SECURITE ROUTIERE

La délégation nationale de la sécurité routière propose que dans chaque commune soit désigné un élu comme référent en matière de sécurité routière, susceptible de veiller à la prise en charge de cette priorité dans les différents axes d'actions que sont ceux des collectivités locales.

Monsieur Michel ISSERT, intéressé par cette opération est désigné à l'unanimité.

V EMPLOI

Monsieur le Maire propose la création de deux postes d'agent d'entretien afin de compléter l'équipe technique.

Le Conseil Municipal considère que cette décision doit être au préalable mise à l'étude. Le maire reporte la décision au prochain conseil

VI DEMANDES DE SUBVENTION

1) Le fonds de solidarité pour le logement et le fond de solidarité Energie, gérés autrefois par l'Etat ont été confiés depuis le 1^{er} ianvier 2005 aux Conseils Généraux.

La commune adhérente à ce fonds versait une participation à la CAF.

Monsieur le Maire propose une participation de 1000 € qui serait versée au Conseil Général.

Le Conseil, à l'unanimité, accepte cette proposition.

2) Modification des attributions de subvention OMSC : - 2000 reste 9569

SCB La Séranne + 2000
3) Le Conseil vote une subvention de 6.10 € par jour et par

- enfant pour le centre aéré de Cazilhac.
- 4) l'école de musique demande une aide financière pour l'acquisition d'un piano.

Monsieur le Maire propose que cette acquisition soit faite par l'OMSC dans le cadre des contrats temps libres à condition que l'école de musique participe à ces contrats.

Le conseil accepte à l'unanimité.

DIVERS

+ 3395

- 1) Monsieur le Maire informe les membres du Conseil de la préemption pour le compte du SIVU du Bois de Monnier, de deux parcelles de terrain situées au tènement du Triadou, d'une superficie de 7140 m² au prix de 0.15 € le m².
- 2) Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal du projet de classement par l'UNESCO de la Grotte des Demoiselles. Ce classement aura pour effet la délimitation d'un périmètre protégé autour de la grotte.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le maire lève la séance à 20h30

C.R. de la réunion du CONSEIL MUNICIPAL de Montoulieu

Présents: Mmes LEONARD Anne-Marie, THARAUD Laurence, Mrs APARISI Hubert, CAZALET Eric, CHAFIOL Guilhem, CORVEZ Michel, LEBON Cédric, PONS Nicolas.

Absents excusés: Mmes ANTHAMATTEN Anne-Marie, SEBASTIA Marjorie, CLAUDE Gérard.

Secrétaire de séance élue à bulletin secret : Mme LEONARD Anne-Marie.

1 : Nomination de deux délégués suppléants au SIVU du Massif de MONNIER

Après délibération, il a été convenu que les titulaires pour le SIVU du Massif de MONNIER

seraient Mr CHAFIOL Guilhem et Mme LEONARD Anne-Marie avec comme délégués suppléants Mr CAZALET Eric et Mme THARAUD Laurence.

2 : Avis sur le projet de logements d'Hérault Habitat

Mr DURU Nicolas, architecte, nous a exposé l'exquisse du dernier projet de logements d'Hérault Habitat. Cette présentation a retenu toute l'attention des élus présents; après que Mr DURU ait fini son exposé et répondu à toutes les guestions.

Le Conseil Municipal, après une longue délibération a décidé de donner un avis favorable et le terrain nécessaire à la réalisation de ce projet, avec six voix pour et deux voix avec réserve.

3 : ADSL / Création d'une association pour un réseau WIFI

Suite aux difficultés pour notre village d'obtenir l'ADSL; Mr CAZALET E. nous présente l'idée d'une association qui servira à créer un réseau WIFI et qui sera financé par les Communes concernées.

Après délibération, le Conseil décide de donner suite à ce projet avec six voix pour, une réserve et une contre.

4 : Changement de périodicité : versement des indemnités

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer concernant la délibération du 23 mars 2001 concernant les indemnités du maire et des adjoints et stipulant un versement trimestriel.

Il propose au Conseil d'en modifier la périodicité par un versement mensuel.

Après délibération et à l'unanimité le Conseil Municipal décide que ces montants seront versés mensuellement à compter du 1^{er} juillet 2005

5: Tarifs du Camping Municipal

Monsieur le Maire nous rappelle que les tarifs du Camping Municipal n'ont pas été majorés en temps voulu.

Après délibération, les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité, afin de ne pas pénaliser les campeurs inscrits pour l'été que les nouveaux tarifs ne soient appliqués qu'à partir du 1^{ier} septembre 2005.

6: Questions diverses

Monsieur le Maire nous fait part du rapport du commissaire enquêteur qui a émis un avis défavorable pour l'agrandissement du dernier tronçon de la CD 108, principalement pour les raisons de sécurité qu'avait soulevé le Conseil Municipal. Mme LEONARD fait part de sa déception à l'idée que ce projet prenne encore du retard, et que ces questions n'aient pas été prises en compte dès le début par le Conseil Général.

Monsieur le Maire nous rappelle que le contrat de Mr et Mme GENNETE arrive à terme le 1^{ier} octobre 2005. Il convient donc de les rencontrer afin de voir si le contrat peut être reconduit. Le Conseil Municipal s'accorde sur le fait d'une réunion avec les intéressés avant fin août pour une prise de décision. Monsieur le Maire, Mme LEONARD, Mr CAZALET et Mr PONS sont chargés de rencontrer les gérants afin d'aborder les problèmes soulevés par le Conseil Municipal.

Monsieur le Maire nous informe de la titularisation de Mr LE GUILLOU Christophe.

Le Conseil Municipal approuve cette titularisation.

L'ordre du jour est épuisé, la séance est levée à 00 heures 45.

C.R. de la réunion du CONSEIL MUNICIPAL de Montoulieu

le 25 août 2005 à 20h30

Présents: Mmes LEONARD Anne-Marie, THARAUD Laurence, Mrs CAZALET Eric CHAFIOL Guilhem, CORVEZ Michel, LEBON Cédric, PONS Nicolas.

Absents excusés: Mmes ANTHAMATTEN Anne-Marie, SEBASTIA Marjorie, et Mrs APARISI Hubert, CLAUDE Gérard

Secrétaire de séance élue à bulletin secret : Mme LEONARD Anne-Marie.

1 - Gérance du restaurant "Le Grillon"

Le Maire expose au Conseil Municipal la rencontre de Monsieur CAZALET, Madame LEONARD et Monsieur PONS

avec les gérants du "Grillon".

Une discussion s'engage sur la reconduction de la gérance de Madame et Monsieur GENNETE.

Après un long débat avec le Conseil Municipal avec 6 voix pour et 1 avec réserve décide de renouveler le contrat administratif pour un an, soit jusqu'au l^{ier} octobre 2006. Ce dernier ne sera pas renouvelable par tacite reconduction, toutefois, dans le mois précédant la fin de la convention, une discussion sera instaurée entre les parties.

Au vu des carences exposées, durant ce prolongement les points suivants mentionnés dans le nouveau contrat devront être respectés :

1) Animation du Camping,

Lo Publiaïre 19 N° 79 automne 2005

- 2) Maintien ou évolution du chiffre d'affaires du restaurant sur la base de l'exercice 2003,
- 3) Jour de fermeture hors saison bien définis (possibilité de se restaurer sans réservation),
- 4) Souplesse et adaptation à la vie du Village,
- 5) Maintien de l'appartenance du Restaurant et du Camping à "Qualité Hérault".

D'autre part, comme prévu dans la délibération du 06 février 2004, le montant trimestriel du loyer du "Grillon" est réajusté à la somme de 1704,13 € H.T. soit 2038,14 € T.T.C. Ce montant du loyer est valable pour les trimestres avenir.

Le Conseil Municipal souhaite que ce nouvel essai d'une année soit une réussite.

Monsieur le Maire est chargé de faire le nécessaire afin de signer le nouveau contrat administratif d'un an pour la gérance du restaurant "Le Grillon".

2 - Architecte du projet "Salle Polvvalente "

Monsieur le Maire nous fait part du rapport du compte-rendu de la Commission d'appel d'offre qui suite à la rencontre de quatre architectes pour la réalisation de la Salle Polyvalente a choisi Monsieur Michel SIDOBRE.

Le Conseil Municipal à l'unanimité approuve ce choix et charge Monsieur le Maire de faire commande d'un Avant-Projet Sommaire pour cette salle.

3 - Questions diverses

Aucune question n'a été soulevé.

L'ordre du jour est épuisé, la séance est levée à 23 heures 30.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES CEVENNES GANGEOISES ET SUMENOISE

Extrait du Compte rendu du Conseil du 29 juin 2005

Monsieur Chanal, Maire de Laroque accueille le Conseil de Communauté dans la salle rénovée de la Mairie de Laroque.

1. Institution de la taxe de séjour – Fixation des taux.

Sur proposition de la commission tourisme et en concertation avec l'office de tourisme Cévennes Méditerranée, il est proposé d'instituer à compter du 1^{er} janvier 2006, la taxe de séjour sur l'ensemble du territoire de la Communauté de communes. Il convient de voter le principe de cette institution, les taux retenus par catégorie d'hébergement ainsi que les exonérations proposées.

- -Monsieur Chafiol commente la note qui a été adressée à tous les délégués.
- Monsieur Chanal s'interroge sur l'opportunité de mise en place de cette nouvelle taxe alors que la fréquentation touristique est en baisse.
- Messieurs Chafiol et Faidherbe expliquent que c'est justement pour favoriser la fréquentation touristique qu'il convient de se donner les moyens financiers d'avoir un Office de tourisme dynamique qui développe l'animation et l'attractivité du territoire. Un agent de développement a déjà été recruté.
- Monsieur Toulouse suggère que l'office de tourisme organise un système qui permette à tous les professionnels du tourisme d'avoir une participation et un retour sur la perception de la taxe de séjour, type carte "Pass" ou carte d'"hôte".
- Monsieur Rigaud estime qu'il est nécessaire de trouver les ressources nouvelles pour permettre à la Communauté de communes de continuer son effort en matière touristique. L'aide au fonctionnement accordée par le Conseil Général de l'Hérault dans le cadre du contrat de territoire n'est que temporaire. Il est normal que les touristes soient sollicités. La délibération suivante est proposée :

La taxe de séjour est instituée sur l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes à compter du 1^{er} janvier 2006.

Le système retenu est celui dit "au réel" c'est-à-dire qu'elle est payée par les touristes séjournant sur le territoire.

Le produit de cette taxe est destiné exclusivement à financer des actions de promotion et de développement touristique du territoire communautaire.

Le rôle des hébergeurs est de collecter la taxe auprès des touristes et de la reverser à la collectivité. Les hebergeurs doivent afficher les tarifs de la taxe et la faire figurer sur la facture, tenir un état récapitulatif et reverser le montant collecté.

La taxe s'appliquera toute l'année.

Les tarifs sont fixés par la collectivité dans une fourchette prévue par décret.

Les tarifs proposés sont les mêmes sur l'ensemble du territoire de la Communauté. Ils incluent la taxe additionnelle instituée par le Conseil Général de l'Hérault et qui lui sera directement reversée par la Communauté de Communes :

Tarifs:

Catégorie d'hébergement	Fourchette légale	Tarif retenu	
Hôtels ****, meublés hors classe, ()	entre 0.65 et 1.50 €	0.75€	
Hôtels ***, meublés de 1 ^{ère} catégorie, ()	entre 0.50 et 1.00 €	0.55 €	
Hôtels **, meublés de 2 ^{eme} catégorie, villages de vacances grand confort, ()	entre 0.30 et 0.90 €	0.40 €	
Hôtels *, meublés de 3 ^{ème} catégorie, villages de vacances confort, ()	entre 0.20 et 0.75 €	0.25 €	
Hôtels sans *, meublés de 4 ^{ème} catégorie, parcs résidentiels de loisir, ()	entre 0.20 et 0.40 €	0.25 €	
Terrains de camping/caravanage *** ou plus, ()	entre 0.20 et 0.55 €	0.25 €	
Terrains de camping/caravanage ** ou moins, port de plaisance, ()	0.20 €	0.20 €	

(...) : tous autres établissements de caractéristiques équivalentes

Les tarifs s'étendent par nuitée et par personne.

Sont exonérés de la taxe de séjour sur présentation de justificatifs :

- les enfants de moins de 13 ans,
- les fonctionnaires et agents de l'Etat appelés temporairement dans le territoire pour l'exercice de leurs

fonctions.

 Les personnes qui par leur travail ou leur profession participent au fonctionnement et au développement touristique de la Communauté de communes.

Les familles nombreuses bénéficient des mêmes réductions que pour le prix des transports SNCF :

- 30% pour les familles comprenant 3 enfants de moins de 18 ans,
- 40% pour les familles comprenant 4 enfants de moins de 18 ans.
- 50% pour les familles comprenant 5 enfants de moins de 18 ans.
- 75% pour les familles comprenant 6 enfants de moins de 18 ans.

Cette réduction s'applique à toute la famille.

La taxe de séjour n'est pas perçue dans les colonies et centres de vacances collectives d'enfants homologués.

Il appartiendra à chaque hébergeur de déclarer à la collectivité le montant collecté :

- avant le 15 octobre pour les comptes arrêtés au 30 septembre
- avant le 15 avril pour les comptes arrêtés au 31 mars.

Avec cette déclaration, l'hébergeur devra fournir un état récapitulatif signé indiquant mois par mois le nombre de nuitées collectées en tarif normal et en tarif réduit.

Sur la base de cette déclaration, la collectivité établira le titre de recette correspondant.

Le système de la taxe de séjour au réel repose donc sur une base déclarative et doit s'appuyer sur la transparence et la confiance.

Néanmoins, en cas d'infraction c'est-à-dire d'absence de déclaration, de déclaration inexacte ou incomplète, des sanctions sont prévues par la loi (de 150 à 1 500 € d'amende et jusqu'à 3 000 € en cas de récidive).

Adoptée à l'unanimité à 15 voix pour et 1 abstention.

2. Mobilisation de l'emprunt pour la construction des écoles Cazilhac/Brissac.

Monsieur Servier commente le tableau des propositions faites par Déxia Crédit Local, Caisse d'Epargne et Crédit Agricole et qui est remis aux délégués.

Après débat le choix du Conseil se porte sur la proposition du Crédit Agricole d'un prêt à taux renouvelables semi-fixes MOTEC dit TEC 5 d'un montant de 1 150 000 € pour une durée de 30 ans avec échéance constante pour toute la durée du prêt.

Adoptée à l'unanimité.

3. Suppression de l'exonération de la TEOM pour les locaux situés dans les zones non desservies par le service de collecte des Ordures Ménagères.

La possibilité d'exonération de la TEOM des locaux éloignés des points de collecte des Ordures Ménagères était jusqu'à présent incontournable. La loi de Finance rectificative pour 2004 donne désormais aux collectivités le droit de supprimer cette possibilité d'exonération. Les locaux éloignés des points de collecte mais qui bénéficient quand même du service général des Ordures Ménagères (Containers à disposition, traitement, déchetterie ...) ne pourront donc plus désormais bénéficier d'une exonération. La commission des Ordures Ménagères a donné un avis favorable.

- Messieurs Jean-Paul Causse et Gonzalves demandent que cette mesure n'entraîne pas une diminution de la qualité du service de collecte par la diminution des tournées.
- Monsieur Rigaud précise que cette mesure de nonexonération est prise afin d'assurer la justice fiscale pour tous les contribuables qui bénéficient en définitive du service des ordures ménagères et qu'au contraire la volonté de la Communauté de communes est de progresser dans la qualité de ce service.

Adoptée à l'unanimité

4. Choix du prestataire pour l'étude de la définition d'une politique en matière d'activités économiques et de sites d'implantation.

En début d'année 2005, notre collectivité a lancé une consultation pour cette étude. Deux sociétés A2A Conseil et Lorang Aloes Conseil ont fait parvenir des réponses détaillées et chiffrées. Après négociation, il vous est proposé de retenir la proposition de Lorang Aloes Conseil pour un montant de 17 000 € HT (20 332 € TTC) qui correspond à nos besoins et au montant prévu dans notre budget 2005. La commission des activités économiques a donné un avis favorable.

Adoptée à l'unanimité.

5. Mise à disposition d'un local par la commune de Ganges pour une classe primaire suite à la création d'un nouveau poste d'enseignant.

L'inspection académique a décidé la création d'un nouveau poste d'enseignant à l'école primaire à Ganges à condition de pouvoir disposer d'une salle de classe. L'école n'ayant plus de locaux disponibles, la commune de Ganges met à disposition de la Communauté de communes, un local situé au-dessus de la médiathèque. Il convient de délibérer afin d'assurer à l'inspection académique que ce local sera aménagé pour la rentrée scolaire.

- Monsieur Rigaud précise que le local est mis à disposition gratuitement par la Mairie de Ganges et que cette dernière assurera les travaux nécessaires de ce local.

Adoptée à l'unanimité.

6. Modification des tableaux des effectifs.

Il convient de modifier le tableau des effectifs afin d'assurer les avancements de grades et d'échelons du personnel communautaire. (tableau ci-joint)

Il est précisé que ces avancements d'échelon concernent le passage d'agent d'entretien à agent d'entretien qualifié pour 2 agents à 30H et 1 agent à 20H00. Les postes sont situés à l'école de Sumène et l'école du Thaurac à St Bauzille de Putois.

- Monsieur Rigaud annonce au Conseil qu'Elisabeth Richard a réussi le concours d'attaché. Le Conseil se réjouit de cette réussite et adresse ses félicitations à l'agent concerné.

Adoptée à l'unanimité.

7. Facturation des apports de gravats au Triadou.

Le site du Triadou ne reçoit plus que des gravats issus principalement de la déchetterie de Ganges. Les apports à la déchetterie sont limités pour les artisans et les entreprises à 3^{m3} par semaine. Il est proposé que pour les apports supérieurs et après autorisation de la Communauté de

recevoir directement les gravats au Triadou et de facturer ces dépôts à 15€ la tonne.

Adoptée à l'unanimité.

8. Demande de classement 2 étoiles de l'Office de Tourisme Cévennes Méditerranée.

La situation actuelle de l'office de tourisme lui permet d'ores et déjà de prétendre à un classement 2 étoiles. Cette demande doit être effectuée auprès de la Préfecture par la collectivité. Il conviendra donc d'adresser aux services de l'Etat le dossier préparé par l'office de tourisme.

Adoptée à l'unanimité.

9. Référé expertise.

Le Président expose au Conseil que les travaux commencés à l'école de Brissac nécessitent des terrassements proches des habitations riveraines. Afin de se prévenir contre tous recours abusifs, il convient de faire constater par expert, l'état de ces constructions.

Adopté à l'unanimité.

Questions diverses.

Lucas Faidherbe informe le Conseil de la création d'une association entre les communes Gardoises et Héraultaises non desservies par Internet à haut débit afin de mutualiser leurs moyens et d'être desservies par un système Wi-Fi. Il est demandé à la commune de Ganges propriétaire du site de Saut de Guiraud l'autorisation d'y implanter une antenne.

Monsieur Rigaud rappelle l'implication des départements de l'Hérault et du Gard, avec des modalités différentes, pour favoriser la couverture du territoire en Internet haut débit.

L'action de l'Hérault est actuellement bloquée par un recours juridique. Le Gard souhaite procéder à une étude. L'action de la Communauté de communes dans ce domaine est dépendante des actions des départements. Il rappelle les risques juridiques, techniques et financiers soulevés à l'occasion de l'étude de cette question par la Communauté de communes.

- Monsieur Toulouse rend compte au Conseil de la réunion avec la CAF sur le bilan 2004 du service petite enfance. Pour le contrat futur la CAF est dans l'attente de la communication de ses moyens budgétaires.

2		A	В	С	D	E	F	G	Н	1
	1	F	0	U	G	A	S	S	E	<i>T</i>
	2	R	1	S	E	E		1	L	E
crois	3	1	S	1	S		E	D	1	7
Solution des mots croisés page	4	N	1	N	1		S	E	М	A
	5	G	L	E	E	N		R	E	R
	6	A	L		R	0	T	A		D
	7	L	0	T	S		A	L	1	
	8	E	N	A		0	S	E	R	A

Joyeuse Pétanque

La saison de pétanque 2005 s'est terminée, pour notre association, par le repas final habituel du dernier vendredi du mois d'août, sur les berges de l'Hérault. Près de personnes cent étaient présentes parmi lesquelles, une équipe de Mèze venue iouer le second tour de la Coupe de France pétanque contre l'équipe locale qui s'était qualifiée au premier tour à Capestang. Nos joueurs, malgré leur ont dû s'incliner gualité. des Mézois très performants. Nous les avons remerciés pour leur apport de moules, huîtres et leur bonne humeur.

L'ambiance fut amicale et joyeuse au cours de cette dernière soirée de l'année. Cette saison, les concours furent nombreux boulodrome ombragé Berges, avec la participation beaucoup d'équipes. notamment le lundi de Pentecôte avec 128 triplettes. Le championnat de l'Hérault vétérans a regroupé 64 équipes qualifiées dans les secteurs. Aucune de Saint-Bauzille sur six n'avait pu obtenir la qualification malgré leurs sorties poules. Au total quatorze concours avec ceux de la Fête votive du mois d'août ont animé la saison.

Les concours à la mêlée, pendant deux mois le vendredi soir, suivis de la grillade, ont réunis pétanqueurs et pétanqueuses, les personnes amies du club, les groupes d'estivants, lesquels

ont passé des moments agréables sur le terrain de jeu ou à table, dans une ambiance estivale propice à ces rencontres joyeuses. Il ne faut pas oublier le travail de celles que nous appelons les "madelons du cabanon" pour le repas, et quelques bénévoles masculins qui, par sécurité, doivent chaque vendredi sortir et entrer tables et bancs, tenir les graphiques des parties, etc.

En terminant, la Joyeuse Pétanque est heureuse d'adresser ses remerciements à toutes et à tous pour leur sympathique présence.

Louis Olivier

11 novembre 2005 ... « couleurs et senteurs de la garrigue » et de six ! !

Surtout n'oubliez pas cette date ! Encore un rendez-vous phare que vous donne le comité des fêtes de Montoulieu, cette journée se prépare déjà depuis longtemps et vous ne serez pas déçus...De nouvelles expos, des animations , la traditionnelle foire aux produits du terroir et la ferme (la vraie) ! ! Venez découvrir cette manifestation si vous ne la connaissez pas, vous y trouverez cette particularité qui fait d'elle un rendez-vous incontournable pour tous ceux qui aiment la garrigue qui nous entoure et tous ses trésors...

Anne-Marie Léonard Brigitte Lebon

ETAT CIVIL

- ¹ Agonés - ² St Bauzille - ³ Montoulieu -

NAISSANCES

² CORNIL Lola

De CORNIL Benjamin et de MASSOT Aurélie

² RENTERO Matéis

De RENTERO David et de TIFFON Stéphanie

² TINGUET -- BRUNEAU Lilou

De TINGUET Arnaud et de BRUNEAU Sandra

² ISSERT Axel

De ISSERT Yanick et de LACHISE Nathalie

² RABOTIN Guillaume

De RABOTIN Stéphane et de CAUSSE Hélène

² BAUDOUIN Yaël

De BAUDOUIN Yanick et de VERDIN Marie

² REYES Julia

De REYES Joaquin et de BOUVIE Amélie

² JARMOUNUI Dylan

De JARMOUNI Said et de DURAN Marie-Claude

MARIAGES

³BAUMAN Julie et KIELISAK Laurent

DECES

2VALETTE Nicole *Ep. GAY* décédée le 13/08/05

²BRUGUIERE Simone Vve CANCEL décédée le 2/09/05

²ISSERT Jean décédé le 27/09/05

²DAVID Jacqueline Vve OLEJNIKOW décédée le 5/10/05

L'Agenda

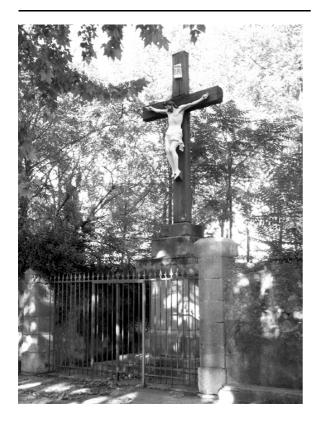
Manifestations prévues à ce jour

- 22 octobre 2005 : **Repas Dansant**. Organisé par le Foyer Rural de Saint Bauzille
- 24 au 28 octobre : **Stage mutti activités** organisé par l'OMSC pour les enfants et jeunes de 6 à 16 ans.
- 20 octobre au 3 novembre attraction foraine place du Christ
- 29 octobre : Foire annuelle de St Bauzille
- 30 octobre 2005 : **Exposition de peinture** "Les Amis des Beaux arts"
- 02 novembre : journée découverte karting organisée en partenariat avec l'OMSC
- 5-6 novembre : St Bauzille devient le village du critérium Réception du Rallye des Cévennes par l'OMSC et les associations locales.
- 11 novembre : couleurs et senteurs de la Garrigue à Montoulieu
- 20 novembre 2005 : Loto du Club Biscan Pas
- 26 novembre 2005 : **Repas Dansant**. Organisé par le Foyer Rural de Saint Bauzille
- 8 décembre 2005 : Concert co organisé par le Conseil Général et Ad'Augusta. Avec deux groupes locaux + Burning Heads (Punk Rock)
- 11 décembre 2005 : Loto du Sou des écoles Laïques
- 18 décembre 2005 : Loto du Foyer Rural
- 25 décembre 2005 : Loto de l'Etoile Sportive
- 31 décembre 2005 : **Réveillon de la St Sylvestre** organisé par le Comité des Fête
- 1er janvier 2006 : Loto de la Joyeuse Pétanque
- 15 janvier 2006 : Loto du St Hubert Club
- 22 janvier 2006 : Loto de l'OGEC
- 4 février 2006 : **Repas Dansant**. Organisé par le Foyer Rural de Saint Bauzille
- 4 mars 2006 : **Repas Dansant**. Organisé par le Foyer Rural de Saint Bauzille
- 11 mars : Loto du Comité des Fêtes
- 22 avril 2006 : **Repas Dansant**. Organisé par le Foyer Rural de Saint Bauzille
- 20 mai 2006 : **Repas Dansant**. Organisé par le Foyer Rural de Saint Bauzille

AGENDA établi avec l'aide de l'OMSC : http://o.m.s.c.free.fr

"la Croix de Saint-Bauzille de Putois"

Qui se souvient de "la Croix de Saint-Bauzille de Putois" ?



Les Saint-Bauzillois connaissent bien la croix de la place du Christ. Mais qui se souvient qu'elle a été refaite par Maurice Gay en août 1972 ?

Le bois venait de St-Jean-du-Bruel : c'était un arbre entier, un châtaignier, qui nous avait été livré par camion en deux parties.

Après le démantèlement de l'ancienne croix, le Christ a été transporté sur la petite charrette de Maurice pour être déposé aux anciens abattoirs, drôle de chose!

C'était au mois d'août, les terrasses des cafés étaient pleines de gens en vacances. C'était disons 'rigolo", surprenant, car vu la couleur du Christ (bronze verdâtre), on aurait dit un cadavre. Les gens ne savaient pas ce qu'ils voyaient sur la petite charrette.

C'est Michel Caizergues qui s'est occupé de lui, l'a décapé et lui a refait une beauté. Il a aussi peint la croix dans notre cour. Nous avons eu bien du mal pour manipuler cette encombrante chose : il a fallu la sortir par le porche en pièces détachées bien sûr car il n'était pas question de la sortir autrement, direction place du Christ.

C'est l'entreprise Dufour qui l'a remise en place telle que vous pouvez la voir aujourd'hui.

Lucienne Gay

Merci à Maurice Gay, qui nous a quittés le 29 juin dernier, d'avoir laissé au coeur de notre village un si beau témoignage de son art.

Ses amis saint-bauzillois

IN MEMORIAM

T.Kaye

Pour les vingt magnifiques platanes du Chemin Neuf, sacrifiés aux besoins des lotissements et de la circulation à Saint-Bauzille en avril et mai de cette année 2005 :

LE PLATANE (Francis Ponge, 1942)

Tu borderas toujours notre avenue française pour ta simple membrure et ce tronc clair, qui se départit sèchement de la platitude des écorces,

Pour la trémulation virile de tes feuilles en haute lutte au ciel à mains plates plus larges d'autant que tu fus tronqué,

Pour ces pompons aussi, ô de très vieille race, que tu prépares à bout de branches pour le rapt du vent, Tels qu'ils peuvent tomber sur la route poudreuse ou les tuiles d'une maison... Tranquille à ton devoir tu ne t'en émeus point :

Tu ne peux les guider mais en émets assez pour qu'un seul succédant vaille au fier Languedoc A perpétuité l'ombrage du platane.

Francis Ponge, poète, écrivain, résistant, membre de l'Alliance française, naît à Montpellier le 27 mars 1899. Il meurt à Bar-sur-Loup le 6 août 1988.